

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26/02/2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 01 Approbation du Pacte Financier et Fiscal 2020-2026 de la CCPA	Approuvée
Délibération n° 02 Versement d'un acompte sur la subvention 2026 pour le Centre Communal d'Action Sociale	Approuvée
Délibération n° 03 Mise en place de la vidéoprotection sur le territoire communal	Approuvée
Délibération n° 04 Demandes de subventions pour l'installation d'un système de vidéoprotection sur le territoire communal	Approuvée
Délibération n° 05 Adoption de la convention relative au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme (service ADS) avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA)	Approuvée
Délibération n° 06 Dénomination des voies publiques et privées de la Commune pour mise en compatibilité avec la Loi 3D	Approuvée
Délibération n° 07 Gestion des eaux pluviales sur le territoire communal conformément au Schéma Directeur de l'Assainissement et des Eaux Pluviales et du PLU et aux nouvelles préconisations	Approuvée

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du Conseil Municipal.

A compter du 1^{er} juillet 2022 la liste des délibérations remplace le compte rendu des séances du Conseil Municipal. Elle a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant.

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal doit être affichée à la Mairie et publiée sur le site internet de la Commune dans un délai de huit jours à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

Le maire
Béatrice DALMAZ

Le secrétaire de séance
Gilles TUDURI


